

TANT AU NIVEAU LOCAL QUE NATIONAL,
LE SYNDICAT *Sud-SOLIDAIRES* AGIT,
FORT DE SON EXPERTISE ET DES MANDATS DONNÉS.

Nos actions Notre bilan



Juridique

♦ **Prise illégale d'intérêts.** François Pérol a comparu en mars 2017 pour prise illégale d'intérêts présumée lors de sa nomination à la tête du groupe issu de la fusion BPCE, dossier monté par le syndicat *Sud-Solidaires*.

♦ **Benchmark.** Dans d'autres Caisses d'Épargne, le benchmark et son utilisation néfaste a été rendu hors la loi après un procès initié par le syndicat *Sud-Solidaires*.

♦ ***Sud-Solidaires* a combattu la "loi travail"** qui affaiblit le code du travail et dont les premières mesures se concrétisent dans notre Caisse d'Épargne.

♦ **Défense des salarié.e.s.** Localement, *Sud-Solidaires* conseille, assiste, défend les collègues qui se retrouvent dans des situations souvent conflictuelles et face à l'employeur.

Santé au travail

♦ **Souffrance au travail.** L'employeur doit selon la loi garantir la santé physique et morale de ses salarié.e.s. Il est inconcevable que l'on puisse perdre sa santé en venant gagner sa vie. Au quotidien, les élu.e.s *Sud-Solidaires* accompagnent des collègues en souffrance au travail, et qui ne trouvent pas forcément une oreille patronale à l'écoute et respectueuse des accords établis, accords que nous entendons bien améliorer.

Rémunérations

♦ **Rémunérations arbitraires.** Nous continuerons à dénoncer les rémunérations arbitraires, comme la part variable, les primes individuelles, les bons cadeaux.

♦ **Parts variables du directoire.** Nous ne nous priverons pas de dénoncer les parts variables des membres du directoire à 5 ou 6 chiffres, surtout quand on nous explique en négociation, que le maximum consenti à chaque collègue ne représente pas 1 € par jour.

♦ ***Sud-Solidaires* n'a pas signé l'accord** sur les nouvelles classifications, véritable arnaque orchestrée par BPCE et à laquelle ont collaboré les syndicats signataires. Les raisons de ne pas souscrire sont nombreuses : pas de revalorisation des anciennes RAM gelées à jamais ; là où il fallait deux promotions, il en faut désormais quatre pour toucher finalement le même salaire ; pour être augmenté, il faut à la fois changer d'emploi et de classification. *Sud* s'est opposé quand les autres ont applaudi.

♦ **Augmentations.** Pour *Sud-Solidaires*, la rémunération nette la plus basse ne devrait jamais se situer en dessous de 1700 €, nous revendiquons une augmentation pérenne et générale de 300 € nets mensuels.

Conditions de travail

♦ **Il faut revoir le contenu des postes de travail** des Directeurs d'Agences et de Services, pour réintégrer ces collègues au sein de véritables collectifs de travail, seuls garants de bons résultats. Nous considérons aussi le poste d'accueil comme un des plus importants, image de notre entreprise qui essuie de plus en plus les griefs et la colère de notre clientèle, poste jamais considéré qui doit être revalorisé.

♦ **Nous demandons l'arrêt des suivis individuels, du benchmark, des challenges, des sprints,** des mails nauséabonds où les priorités s'empilent comme on enfile des perles. La priorité pour nous est avant tout l'humain et être utile plus que futile.

♦ **La digitalisation comme facilitateur de notre quotidien est un leurre.** Elle va toucher tous les emplois du chargé d'accueil au directeur d'agence et impacter nos conditions de travail de fond en comble. Plus que jamais vous devrez être informé.e.s, accompagné.e.s et défendu.e.s, plus que jamais le contre-pouvoir de *Sud-Solidaires* est une nécessité.

C'EST EN DURCISSANT LE DIALOGUE AVEC LES PATRONS
QU'ON ADOUCIRA LE CLIMAT SOCIAL... ET NON L'INVERSE !



Votez Sud-Solidaires !

Élections 2018

Nous voilà à nouveau devant vous pour ces élections.

Parce que le contexte général se durcit chaque jour malheureusement un peu plus, nous avons plus que jamais l'obligation d'être fermes et exigeants, face à un employeur qui tend trop souvent la menace de l'emploi pour faire passer en force des décisions qui se matérialisent par des reculs sociaux.

Dès le 23 novembre, votez pour nos candidat.e.s *Sud-Solidaires BPCE*, notre équipe de candidat.e.s se présente à vos suffrages.

Une équipe renouvelée, composée de femmes et d'hommes, du siège et du réseau et de tout le territoire, au contact des réalités de votre quotidien car issu.e.s du terrain et toujours plus proches de vous.

Plus que jamais, le syndicalisme et les valeurs de *Sud-Solidaires* sont d'actualité.

Face à la détermination des patrons dans leur quête insatiable de rentabilité, seul un syndicalisme de lutte et de terrain, sans concession, sans compromission, a du sens.

La dégradation de nos conditions de travail et du niveau de nos rémunérations, pour les plus jeunes comme pour les collègues qui voient leur expérience et leur professionnalisme peu ou pas reconnu et qui se poursuit depuis plus de 15 ans doit cesser.

***Sud-Solidaires* à nos côtés pour :**

- ➔ **défendre nos acquis ;**
- ➔ **améliorer notre quotidien au travail ;**
- ➔ **répartir le fruit de notre travail accaparé par notre directoire.**

Avec vous, les militant.e.s *Sud-Solidaires* se battent pour cela. Pas de fatalisme comme on voudrait nous le faire croire. Face aux transformations néfastes à venir, il faut un syndicalisme de résistance et de propositions.

La reconquête des acquis sociaux et d'un niveau de vie correct, passera inmanquablement par une forte participation, en faveur des candidat.e.s *Sud-Solidaires*, pour une légitimité forte de nos revendications. Depuis trop longtemps les intérêts des collègues sont bafoués et les conditions de travail déclinent.

Sud-Solidaires à vos côtés !

Nos candidat.e.s *Sud-Solidaires* sont prêt.e.s !
Motivé.e.s, combatif.ve.s, convaincu.e.s, déterminé.e.s.

Sud-SOLIDAIRES, C'EST L'ÉCOUTE, LE SOUTIEN

C'est une présence aussi régulière que possible sur notre vaste territoire.

Nous nous rendons disponibles et répondons à toutes vos questions.

Nous intervenons chaque fois que nécessaire auprès des directions concernées.

Continuez à nous solliciter.

Pour rompre le silence et l'isolement, contactez-nous.



Sud-Solidaires section Aquitaine Poitou-Charentes
24, rue du 24 Février 79 000 Niort
Tél. 06 37 61 34 04 / 06 12 38 10 95
sudceapc@yahoo.fr / www.ceapc.sudbpce.com

ÉLECTIONS DES MEMBRES DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE)

Du 23 novembre au 4 décembre 2018

Syndicat utile et déterminé



Sud-Solidaires

♦ Dès 2001 et depuis sa création, *Sud-Solidaires* s'impose comme un syndicat au service de tous et toutes.

♦ Nos militant.e.s et adhérent.e.s sont issu.e.s de tous les métiers.

♦ Sans élu.e permanent.e, et avec conscience professionnelle, *Sud-Solidaires* est un syndicat de progrès, de lutte, de terrain, sans concession ni compromission.

FORCE DE PROPOSITION

Sud-Solidaires négocie des accords, obtient des garanties et propose des solutions, sans compromission ni arrières pensées, en impulsant et menant la lutte et en remplissant pleinement le rôle d'un contrepouvoir syndical intègre et utile.

DÉMOCRATIQUE

Sud-Solidaires est un syndicat actif et démocratique : chaque position et décision que nous prenons face à l'employeur et dans le sens des salarié.e.s, est le fruit d'une consultation automatique de nos adhérent.e.s.

SUR LE TERRAIN

Notre équipe ne compte aucun-e élu-e permanent-e, et cette organisation a du sens : chaque militant-e occupe une fonction, un emploi, au plus près de la réalité, des conditions de travail et a donc conscience de ce qu'il faut améliorer.



Nos candidat.e.s au CSE Premier collège

LES TITULAIRES



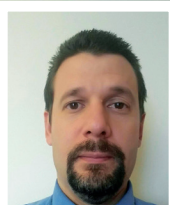
Nathalie Paitreault
Gestionnaire de Clientèle - Surgères



Jean-Philippe De Bortoli
Profession Région



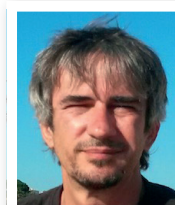
Annie Duprat
Responsable Commerciale Saintes



Olivier Castex
Responsable de Clientèle Castillon-la-Bataille



Béatrice Jolly
Gestionnaire Clientèle Niort



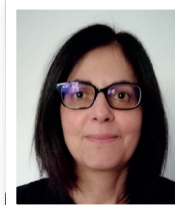
Nicolas Claverie
Gestionnaire de Clientèle Bayonne



Fabienne Monmarin
Profession Région



Pascal Hongre
Gestionnaire Clientèle Prescription Partenariat - Dax



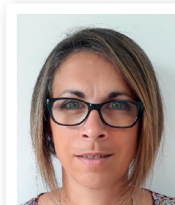
Marie Goncalves
Chargée de Clientèle Ambarès



Véronique Dumontet
Gestionnaire de Clientèle Chatelleraut



Isabelle Nogaro
Chargée de Clientèle Pro Bayonne



Céline Roussel
Gestionnaire de Clientèle Parthenay



Ismail Nassik
Chargé de Clientèle Agen



Christine Lucmaret
Gestionnaire de Clientèle Langon



Corinne Cerdan
Gestionnaire de Clientèle Bayonne

LES SUPPLÉANT.E.S



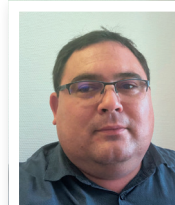
Carole Clément
Profession Région



Gabriel Breuillat
Moniteur des Ventes Poitiers



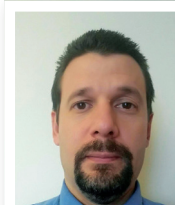
Laurence Partaud
Gestionnaire Logistique Poitiers



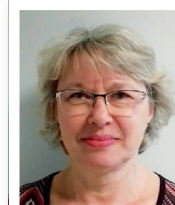
David Coyau
Chargé de Clientèle Melle



Chrystelle Dechâtre-Bonnard
Gestionnaire de Clientèle - Niort



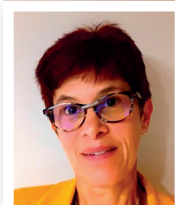
Olivier Castex
Responsable de Clientèle Castillon-la-Bataille



Mireille Coucou
Gestionnaire de Clientèle Libourne



Nicolas Martin
Assistant Services Bancaires Poitiers



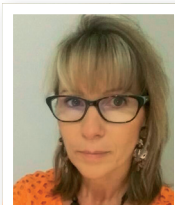
Martine Rapidy
Chargée de Clientèle Aytré



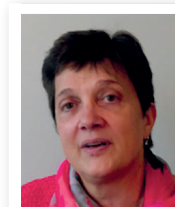
Sébastien Bellout
Responsable de Clientèle Vaux-sur-Mer



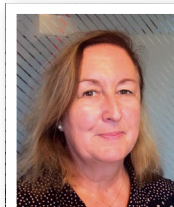
Valérie Roy
Responsable de Clientèle Niort



Sandrine Bessaguet
Chargée de Clientèle Aytré



Anne Renaud
Gestionnaire Relations Clients Poitiers



Françoise Roman
Gestionnaire de Clientèle - GAN

VOTEZ, ET FAITES VOTER !

Combatifs, nous lutterons sans cesse pour de meilleures conditions de travail, un temps de travail partagé et plus juste, pour la disparition des inégalités et pour une redistribution cohérente du fruit de notre travail.

Amélioration des conditions de travail

Sud-Solidaires à vos côtés pour améliorer nos conditions de travail ! Depuis les élections professionnelles de 2015, Sud-Solidaires a déclenché des droits d'alertes et contraint la direction à mener des enquêtes conjointes avec le syndicat afin de trouver des solutions pour améliorer les mauvaises conditions de travail de collègues en grande souffrance.

Quand la situation l'impose, nous contactons l'inspection et la médecine du travail. Ils se déplacent, constatent, et rappellent l'employeur à ses obligations. Ils sont des acteurs précieux pour faire appliquer les lois en termes de santé au travail.

Toutes nos actions ont porté leurs fruits : des situations de mal-être ont été réglées, des emplois ont été conservés et d'autres créés.

Écureuil Protection sociale

Sud-Solidaires défend avec force et conviction nos acquis au sein d'Écureuil Protection Sociale (retraite, prévoyance, mutuelle) et demande :

- ♦ Que les garanties de la sur-complémentaire santé soient intégrées à l'offre de base et accessibles à toutes et tous.

- ♦ D'élargir l'accès à d'autres médecines douces avec prise en charge significative, (hypnose, réflexologie, naturopathie...).
- ♦ La prise en charge des cotisations payées par les entreprises supérieure au 50 % actuel.
- ♦ Dans la cadre du parcours santé-clair, un remboursement élargi des soins essentiels tels que les soins dentaires, l'optique...
- ♦ Que l'âge pour faire valoir nos droits à notre retraite complémentaire soit calqué sur l'âge légal de 62 ans (et non pas 67 ans comme entériné par le SU-Unsa en 2017).

Œuvres sociales et culturelles

Pour des œuvres sociales et culturelles accessibles à toutes et tous !

Vacances : en dehors de l'offre habituelle du Comité d'entreprise (voyages organisés et réservation sur catalogue via les partenaires habituels), pouvoir enfin bénéficier de la participation du CE sur simple présentation de sa facture vacances. Les vols à destination de votre choix sont aussi envisageables, avec prise en charge également. Oui, c'est possible !

Sud-Solidaires revendique et lutte pour l'écologie, pour la solidarité, pour l'entraide... Les œuvres sociales pourraient être une façon de participer à ces changements en proposant, par exemple :

- Des stages écologiques sur la biodiversité, le jardinage, la permaculture...
- Des stages participatifs où l'on peut apprendre à recycler des matériaux en fabricant des meubles, des objets, etc...,
- Des stages sur la construction écologique.

Nous avons bien d'autres idées à vous proposer... Alors votez pour Sud-Solidaires et vous les découvrirez !

LE COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE)

Il remplace l'ensemble des Institutions Représentatives du Personnel (IRP) : Comité d'entreprise, Délégué.e.s du Personnel et CHSCT.

Cela symboliserait, selon certain.e.s, dont les dirigeant.e.s des Caisses d'Épargne, la modernisation du dialogue social. Vraiment ? On peut craindre l'inverse et surtout le contraire. Si la généralisation des instances présente un avantage de réduction de coûts et de moyens pour la direction qui voit notamment le nombre de réunions diminué et la procédure de consultation simplifiée, on peut légitimement s'interroger sur le danger que peut représenter la fusion de trois instances en une.

Chaque élu.e avait un rôle bien spécifique. L'élu.e au Comité d'entreprise surveillait la gestion économique de l'Entreprise ; L'élu.e au CHSCT était en charge de la sécurité et de la santé au travail ; L'élu.e Délégué.e du Personnel portait les revendications de terrain.

Malgré la diminution drastique du nombre d'élu.e.s et d'heures voulue par les ordonnances Macron, que Sud-Solidaires a combattues, nous resterons un syndicat de terrain, combatif, et nos élu.e.s seront toujours à vos côtés pour défendre et améliorer nos conditions de travail.

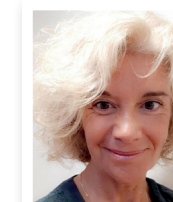


Nos candidat.e.s au CSE Deuxième collège

LES TITULAIRES



Hervé Rambaut
Directeur d'Agence Bressuire

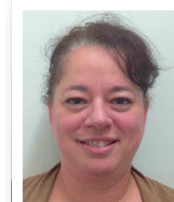


Catherine Goudeau
Chargée d'Affaires Gestion Privée Niort

LES SUPPLÉANT.E.S



Monivann Pom
Directeur d'Agence Montcoutant



Sofyenne Baril
Directrice Adjointe d'Agence Saint-Jean d'Angély

Négocier des accords

Sud-Solidaires a signé

♦ L'accord local d'intéressement de juin 2017, après avoir obtenu un quatrième critère prévoyant un supplément d'intéressement dès que le résultat net dépasse 70 M€, L'intéressement versé en 2018 sur l'exercice 2017 est le plus important jamais versé aux salarié.e.s.

♦ L'accord télétravail de mai 2018, correspondant à l'attente forte de salarié.e.s.

Sud-Solidaires n'a pas signé

♦ L'accord national sur les classifications de septembre 2016 (application au 01/01/17).

Les signataires SU-Unsa, CGC, CFDT, CFTC et FO ont principalement vendu l'idée aux salarié.e.s qu'ils ou elles pourraient être promu.e.s et augmenté.e.s sans changer d'emploi, sans autres garanties patronales. Et alors ? Triste bilan, en 2017, en CEAPC : 0,37 % de salarié.e.s bénéficiaires (soit 10 salarié.e.s sur 2650). C'est donc bien 99,63 % des salarié.e.s qui sont exclu.e.s du dispositif.

Sud-Solidaires a donc refusé de signer cet accord parce qu'il individualise toujours plus la relation au travail ; qu'il institutionnalise une différence de traitement entre les salarié.e.s exerçant un même emploi ; qu'il permet des changements d'emploi sans promotion (GC nommés Chargé Clientèle) voir avec des baisses de classifications.

Pour Sud-Solidaires, négocier les accords collectifs (locaux et nationaux), c'est avoir à l'esprit qu'un accord conditionne notre relation de travail à l'employeur et à l'exercice de nos métiers. Mauvaises expériences obligent, aux promesses patronales nous préférons les obligations patronales... Sud-Solidaires applique un principe fondamental : refuser de signer un accord qui détruit ou diminue les conquits sociaux, obtenus par les salarié.e.s, grâce à de longues luttes.

Sud-Solidaires s'est indigné

♦ De l'accord Groupe GPEC (Gestion prévisionnelle emploi et compétences) de décembre 2017 – ou "L'humain au cœur du projet" :

Comment les organisations syndicales signataires (SU-Unsa, CGC, CFDT) ont-elles pu signer des accords qui scellent dans le dur l'obsolescence programmée des effectifs ? De l'aveu même des seconds couteaux de BPCE, cet accord permet d'éviter les sureffectifs liés à une insuffisance de gestion mais surtout de développer les compétences de l'entreprise dans une perspective de modernisation et d'amélioration de sa compétitivité. Comment l'humain peut-il être au cœur d'un projet qui prévoit la fermeture de 400 agences Caisse d'Épargne et la suppression de 4000 emplois, tout en prônant "l'agilité comme vecteur de croissance" ? Aujourd'hui comme hier, ces éternels syndicats se disant réformistes et toujours signataires des propositions patronales poussent des cris d'orfraie au motif que LEURS accords sont appliqués déloyalement par les patrons.

Nous, nous leur disons que se sont juste de mauvais accords bien appliqués par des patrons plus soucieux de leurs intérêts personnels que de l'avenir de nos entreprises, du devenir professionnel et du bien-être des salarié.e.s, de la qualité du service rendu et du conseil à la clientèle.